



Point d'Accès au Droit

Le Point d'Accès au Droit (PAD) est un service **gratuit** géré par la COBAS, consacré au domaine juridique, **qui s'adresse à tous**.

C'est un lieu d'**écoute**, d'**information** et d'**orientation**. Il réunit en un lieu unique des juristes associatifs et des professionnels du droit capables de vous apporter des solutions concrètes pour toutes vos questions juridiques.

ACCUEIL

Le Point d'Accès au Droit vous accueille par téléphone au **05 57 15 80 20** pour vous aider à identifier vos besoins et vous oriente vers le professionnel compétent. Tous les sujets peuvent être abordés. La confidentialité des propos est garantie.

PRISE DE RENDEZ-VOUS OBLIGATOIRE

Vous devez prendre rendez-vous **par téléphone uniquement** aux numéros indiqués ci-après pour chaque intervenant.



INFORMATIONS JURIDIQUES PAR DES ASSOCIATIONS SPÉCIALISÉES

> ADIL 33

Agence Départementale d'Information sur le Logement de la Gironde - www.adil33.org

Conseils juridiques, financiers et fiscaux en matière de logement et d'habitat : location (bail, loyer, charges, état des lieux, réparations, dépôt de garantie, révision de loyer, etc.), qualité de l'habitat (décence, insalubrité, etc.), accession à la propriété (financement, conseils), amélioration de l'habitat, fiscalité, urbanisme, etc.

• **sans rendez-vous. Calendrier des permanences sur www.adil33.org ou 05 57 10 09 10**

> CIDFF

Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles gironde.cidff.info

Informations juridiques pour l'égalité femmes-hommes dans tous les domaines : famille, travail, consommation, logement, etc.

• **sur rendez-vous au 05 56 44 30 30**

> INFODROITS

www.infoloi.com

Informations juridiques tous domaines : droit du travail, de la consommation, pénal, des successions, des étrangers, etc.

• **sur rendez-vous au 05 56 45 25 21**

> VICT'AID – INSTITUT Don Bosco

Service d'aide aux victimes
www.institut-don-bosco.fr/victaid

Accompagnement de toute personne qui a subi une atteinte corporelle, psychique ou aux biens (violence conjugale ou intrafamiliale, viol, agression, accident, escroquerie, cambriolage, etc.) ou qui a perdu un ou des proches (homicide volontaire ou involontaire, accident).

Accompagnement juridique et psychologique.

• **sur rendez-vous au 05 56 01 28 69**

> FAMILLES EN GIRONDE : SURENDETTEMENT

www.association-familles-gironde.fr

Accompagnement des situations de surendettement : analyse de la situation, aide à la constitution du dossier de surendettement, accompagnement budgétaire, suivi et assistance tout au long de la procédure.

• **sur rendez-vous au 05 57 15 80 20**

> DIRECTE

Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi
<http://nouvelle-aquitaine.directe.gouv.fr/>

Les agents de l'inspection du travail informent les salariés et les employeurs sur l'application du droit du travail.

• **service juridique par téléphone 0 806 000 126 et sur rendez-vous au 05 56 00 08 09**



CONSEILS JURIDIQUES

> AVOCATS

> NOTAIRES

• **sur rendez-vous au 05 57 15 80 20**



RÉSOLUTION AMIABLE DES CONFLITS

> FAMILLES EN GIRONDE

www.association-familles-gironde.fr

MÉDIATION FAMILIALE

Conflits familiaux, séparation, divorce, droit de visite des grands-parents, accompagnement des parents âgés, succession, etc.)

• **sur rendez-vous au 05 56 51 17 17**

> DÉLÉGUÉ DU DEFENSEUR DES DROITS

www.defenseurdesdroits.fr

Le délégué du Défenseur des droits accueille, conseille et oriente gratuitement les personnes rencontrant des difficultés avec une administration ou un service public, il lutte également contre les discriminations, fait connaître et défend les droits de l'enfant et veille au respect des règles de bonne conduite par les professionnels de la sécurité.

• **sur rendez-vous au 05 57 15 80 20 ou sur www.defenseurdesdroits.fr**

> CONCILIEURS DE JUSTICE

Les conciliateurs de justice peuvent intervenir pour régler des problèmes de voisinage, des différends entre propriétaires et locataires ou locataires entre eux, des litiges de la consommation, impayés, malfaçons de travaux, etc. La tentative de conciliation est obligatoire avant toute saisine du Tribunal d'Instance.

• **sur rendez-vous au 05 57 15 80 20 ou sur www.defenseurdesdroits.fr**

> COMMISSION PARITAIRE LOCALE DU BASSIN D'ARCACHON - COBARC

www.cobarc.fr

Médiation entre salariés et employeurs pour tous les secteurs d'activités.

• **sans rendez-vous.**

Calendrier des permanences sur www.cobarc.fr



ACTIVITÉ JUDICIAIRE PÉNALE

> ASSOCIATION LAÏQUE DU PRADO

Contrôle Judiciaire Socio Educatif

Prévention de la récidive.

Accompagnement socio éducatif de personnes sous contrôle judiciaire ou faisant l'objet d'un sursis avec mise à l'épreuve.

Réparation pénale

Mise en place et suivi des mesures alternatives aux poursuites auprès des mineurs auteurs d'infractions pénales.

> MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation

Mission d'insertion et de prévention de la récidive auprès de personnes condamnées

Protection Judiciaire de la Jeunesse

Protection et éducation des mineurs en danger ou faisant l'objet d'une mesure judiciaire. La PJJ vise à favoriser leur intégration et leur insertion scolaire, sociale et professionnelle.